

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojac.arancou@wanadoo.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2011

L' an deux mille onze, le vingt sept mai, à 18 heures, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du trois mai deux mille onze.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Olhasque Maïté en sa qualité de secrétaire adjointe de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Louis Duval, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Steinmetz Christiane ;

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : Mme Dachary Martine, Mme Moral Chantal;

Après avoir salué la présence de M. Bordes Alexandre, Maire d'Arancou, ainsi que celle de 2 conseillers municipaux et de la secrétaire de Mairie, le Président remercie les 60 adhérents qui assistent à cette assemblée, dont certains sont venus de très loin (Bordeaux) et salue la présence de deux correspondants de presse, M. Portail Jean (Sud-Ouest) et M. Barroumes Jean-Claude (La semaine du Pays Basque).

Il présente à l'assemblée les nouveaux visages du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Générale de 2010 :

Mme Maïté Olhasque ;

Mme Christiane Steinmetz ;

M. Louis Duval ;

M. Jean-Louis Peyrebrune.

Un grand moment d'émotion pendant le rappel du nom des adhérents décédés depuis la dernière A.G. :

Juillet 2010 : décès de Barthélémy Bordes, ancien Maire d'Arancou ;

Août 2010 : décès de Jean-Noël Pouyanné, conseiller municipal d'Arancou ;

Novembre 2010 : décès de Suzy Laurentin, amie de M. le Maire.

Il rappelle en particulier que Jean-Noël Pouyanné était vice-président de l'Association Jacquaire, que son rôle a été déterminant lors de la création de cette association en 2004 et que par son dynamisme et son esprit d'équipe il était une des chevilles ouvrières sur laquelle on savait pouvoir compter en toutes circonstances.

A la demande du Président toute la salle se lève pour observer une minute de silence à la mémoire des trois disparus.

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2012 ;
- Prévisions animations 2011/2012 ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;

- Questions diverses ;
- Remise du don de Mme Annette Duval.

RAPPORT MORAL :

Le Président se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration et rappelle que l'assemblée générale n'est pas une simple formalité administrative annuelle mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises et de propositions, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité.

Le Président présente d'abord à tous M. Jean Bachelier qui assure cette semaine la fonction d'hospitalier.

M. Bachelier a connu Arancou en septembre 2010 lorsqu'il est passé en tant que pèlerin et s'est porté volontaire pour assurer 3 semaines d'accueil en 2011. Il reviendra fin juin puis en octobre. Entre temps il aura repris son bâton de pèlerin en septembre et effectué les 780 km entre Saint-Jean Pied-de-Port et Santiago.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en juin 2010, mais avant de débiter ce résumé il tient à remercier tout particulièrement M. Portail Jean le correspondant du journal Sud-Ouest qui a couvert tous les évènements qui vont être rappelés.

Rappel des activités :

20 juin 2010

La journée du petit patrimoine et des moulins a connu une belle affluence. Les randonneurs encadrés par l'AJA ont été accueillis sur les bords de la Bidouze par les organisateurs du village voisin de Bergouey-Viellenave. Après le pique-nique convivial la visite du Moulin a été très appréciée d'autant plus que le propriétaire, M. Morio, a eu la gentillesse d'offrir à tous les visiteurs un petit paquet de farine de maïs. Après plus de 50 années de silence et au prix d'un travail acharné de restauration les meules qui tournent à nouveau redonnent vie à ce Moulin du XIII^e siècle.

La journée se poursuivait en fin d'après-midi au gîte par une conférence de M. Laralde sur le peintre Vincent Van Gogh. Cette conférence organisée par l'ASPEA a ravi les nombreux participants.

Un apéritif-grillades préparé par l'AJA, et financé par la commune de Bergouey, clôturait cette belle journée.

02 juillet 2010

Très gros succès de la pièce de Paul Claudel « Jeanne d'Arc au bûcher » jouée par la troupe du théâtre en pièces de Chartres dans l'église d'Arancou.

Le metteur en scène avait limité le nombre de spectateurs à 120 et toutes les places étaient réservées. Magnifiquement interprétée par Mélanie Pichot, comédienne professionnelle, Jeanne d'Arc était émouvante. Les spectateurs ont particulièrement apprécié de pouvoir rencontrer et discuter avec les acteurs lors du buffet-grillades qui a suivi la représentation.

A son retour à Chartres le Directeur a transmis une lettre de remerciements à l'AJA pour la qualité de l'accueil reçu. La troupe ayant terminé le lendemain sa tournée à Saint-Palais sur une fausse note en jouant seulement devant 15 spectateurs... la direction a décidé lors de la prochaine tournée (2012 ?) de donner sa dernière représentation à Arancou.

06 août 2010

L'Ensemble vocal du Brabant Wallon (chorale de jeune filles) a offert un concert gratuit. Par manque de temps nous n'avons pas pu faire de la publicité pour ce concert auprès des adhérents de l'AJA. Les habitants d'Arancou n'ont pas manifesté beaucoup d'enthousiasme pour venir écouter chanter ces jeunes et c'est devant une très petite assistance qu'elles se sont produites. Ceux qui se sont déplacés n'ont pas regretté leur soirée car le concert était de qualité. A l'issue de la représentation l'AJA a proposé un rafraîchissement à tous dans la salle de la Mairie.

24 septembre 2010

Durant 3 semaines du mois de septembre, à la demande de la Mairie, l'AJA a hébergé (gratuitement) une dizaine de chercheurs venus effectuer une nouvelle campagne de fouilles dans la grotte Bourouilla.

Mme Morgane Dachary la responsable a présenté les résultats de cette campagne 2010 au gîte « Bourthaire ». Une pièce particulièrement remarquable, aux dires des spécialistes, a été mise à jour : la côte d'un animal sur lequel est gravé un superbe dessin représentant un cervidé.

Cette soirée organisée et présentée par Mme Oyhénart a été suivie d'un buffet offert par l'ASPEA.

Octobre 2010

Le concert qui devait avoir lieu à l'église d'Arancou dans le cadre des « saisons de la culture d'automne » a été annulé faute de subvention accordée par le Conseil Général. Trop cher pour les finances de l'AJA.

Semaine de Noël 2010

L'AJA s'est associée à l'action menée par l'ASPEA et les enfants du village pour décorer la place du village. Un investissement en guirlandes électriques (185 Euros) a été fait pour illuminer 3 façades du gîte. Cette fin d'année nous investirons pour la quatrième façade (côté départementale). Le décor mis en place par les enfants et les lumières le soir ont donné un air de fête au centre-bourg et des échos très favorables ont été rapportés. Bravo à l'ASPEA pour cette belle initiative.

Le mercredi avant Noël les enfants du village se sont retrouvés au gîte pour un goûter préparé et offert par l'ASPEA.

12 février 2011 :

Journée de montage et d'installation des lits superposés fabriqués par les élèves du Lycée Louis de Foix de Bayonne lors de leur examen de fin d'année scolaire 2010. 16 élèves (dont 2 voisins de Bergouey et Carresse) et 3 professeurs ont participé à cette journée de travail (le matin) et de détente l'après-midi.

Devant la motivation des élèves, ravis de voir le cadre dans lequel est installé leur travail, le professeur principal a proposé de réaliser pour la prochaine année scolaire 8 tables de chevet assorties bien sûr au modèle des lits.

19 février 2011 :

C'était la journée choisie par la municipalité pour inaugurer la nouvelle place du village. Des travaux qui ont duré plus longtemps que prévu et perturbé un peu la vie du gîte, mais des résultats qui font oublier les inconvénients passés.

Beaucoup d'élus étaient présents : le député-maire de Bayonne, 2 sénateurs, le conseiller général et vice-président du CG des P.A., tous les maires de la communauté des communes du Pays de Bidache.

Le buffet avait été préparé et servi par les bénévoles de l'AJA et de nombreux adhérents avaient fait le déplacement. Monsieur le Maire d'Arancou a apprécié cette aide extérieure qui lui a permis de faire honneur aux personnalités présentes. Il a chargé le Président de transmettre à tous ses remerciements les plus chaleureux.

11 mars 2011 :

Réception au gîte des représentants de la CCI de Bayonne de l'EPFL du Conseil Général et du cabinet d'architectes, venus présenter les conclusions de leur étude du projet municipal concernant la maison voisine. Le maximum a été fait pour qu'ils soient bien reçus et ils avaient l'air satisfaits de la réception. Merci tout particulièrement à Jean-Louis Peyrebrune aux fourneaux qui s'est surpassé. Monsieur le Maire abordera le sujet tout à l'heure. De ce qui se fera, ou ne se fera pas, dépendra l'avenir du fonctionnement du gîte. Quoi qu'il en soit nous nous adapterons.

16 mars 2011 :

Installation devant le gîte de la table d'interprétation du patrimoine réalisée par le Syndicat Nive Adour Ursuya et financée par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques. Cette table intitulée « Chemins de Saint-Jacques » présente la photo de 3 éléments du patrimoine bâti d'Arancou : la maison Lacoste, la maison Sabalette et l'Eglise et fait un « Zoom » explicatif sur le Monastère de Roncevaux, le rôle des Hôpitaux de pèlerins et de la communauté des Donats.

06 mai 2011 :

L'AJA a organisé la réunion de tous les offices du Tourisme des environs (Bidache, Hasparren, Labastide-Clairence, Urt, Peyrehorade, Saint-Palais, Salies de Béarn) pour la journée d'échange dite « foire aux dépliants ».

C'était une bonne occasion de faire connaître à tous ces professionnels du tourisme l'existence du gîte et sa capacité d'accueil. Nul doute qu'il y aura des retours car ces responsables sauront maintenant vers où orienter les demandes d'hébergement et de séjours de groupes

26 mai 2011 :

C'était hier.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'arrivée du rallye « touristico-culturel » organisé par l'Université du Temps Libre d'Anglet.

Le circuit passait par plusieurs villages du Pays de Bidache et la destination finale à trouver était le gîte « Bourthaire ». Les organisateurs avaient préparé de nombreuses questions à partir des informations trouvées sur les deux sites internet de la Mairie d'Arancou et de l'AJA.

Une bonne publicité pour le gîte qui a été visité ce jour là par une soixantaine de personnes.

Fonctionnement du gîte :

Equipement :

L'objectif de cette deuxième année d'ouverture du gîte était de poursuivre son équipement.

Ainsi ont été installés :

- 1 digicode sur la porte d'entrée ;
- 1 programmateur de chauffage ;
- 2 enceintes audio incorporées dans le plafond ;
- 1 détecteur extérieur de présence ;
- 1 éclairage extérieur sur la véranda.

Les principaux achats :

- 1 grande plancha à gaz professionnelle
- la réalisation de 6 lits en bois superposés.

Le coût total de ces investissements se montant à : 4.675 Euros

Entretien :

Les bricoleurs-bénévoles se sont retrouvés le vendredi 04 février 2011 pour un week-end d'entretien : aménagements extérieurs, petit bricolage, peinture, lasure, électricité pour les hommes et grand nettoyage pour les dames.

Cet entretien annuel est indispensable et continuera sous cette forme tant que le nombre de bénévoles sera suffisant. Tous sont chaleureusement remerciés et il est précisé que la porte reste ouverte à tous ceux qui veulent rejoindre l'équipe.

Un adhérent, M. Escarmant, a emporté chez lui le petit portail en fer du jardin, et a commencé sa restauration.

Taux d'occupation du gîte :

C'est une très grosse satisfaction et cette deuxième année confirme le bon départ de l'année précédente.

Les groupes :

Le site internet continue à être très visité et le bouche à oreille fonctionne à plein. Beaucoup de demandeurs se recommandent d'anciens locataires ou ont connu le gîte en qualité d'invité.

Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes scolaires se succèdent.

Une deuxième année très encourageante qui approche les 10.000 Euros de recette hébergement hors pèlerins.

L'impossibilité d'assurer les demandes en hébergement en ½ pension est toujours un handicap. Beaucoup de candidats potentiels ne donnent pas suite car ils préfèrent se mettre les pieds sous la table plutôt que d'utiliser la cuisine en gestion libre.

La solution des traiteurs donne à moitié satisfaction, les prestations sont inégales et les groupes ne font pas toujours affaire. Mais c'est la seule solution que l'on peut proposer actuellement.

Certes, le calme du village est parfois perturbé quelques samedis soirs, quelques protestations parviennent à Monsieur le Maire le lundi matin... mais dans l'ensemble le comportement des utilisateurs du gîte est correct.

Deux mesures ont été prises :

sensibiliser le responsable du groupe en lui rappelant lors de la signature du contrat de location l'article 9 « Conditions d'utilisation » qui parle de sa responsabilité en cas de débordements et d'incidents, de bruits après minuit, du respect du voisinage et des installations ;

éviter de louer le gîte à des groupes de jeunes non encadrés par des adultes.

Les pèlerins :

Il y a eu une légère augmentation, 200 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé à Saint Jean Pied de Port représente 1 pèlerin sur 5.

L'ouverture du nouveau gîte communal de Cagnotte, même s'il n'est pas encore très connu, est une bonne chose. Situé à environ 24 km il représente l'étape moyenne idéale pour le pèlerin. Les pèlerins qui dorment à Sorde l'Abbaye vont en général jusqu'à Bergouey (étape de 19 km) ou Viellenave (étape de 21 km) ou Saint-Palais. Ceux qui s'arrêtent à Arancou sont soit des « petits marcheurs » de Sorde l'Abbaye ou arrivent de Dax (grands marcheurs) de Peyrehorade, de Cagnotte ou de Saint Cricq du Gave.

La co-habitation des groupes avec les pèlerins n'a posé aucun problème jusqu'à présent, ces derniers ayant de toute façon une chambre qui leur est réservée. En outre deux lits sont disponibles à la Mairie pour les pèlerins qui préfèrent être seuls.

Une initiative fort appréciée en ce début d'année 2011 : la mise à disposition gratuite de café et de thé. Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

Cette année Muriel est secondée par Catherine pour l'accueil, et César en semaine leur donne un coup de main.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir

La taxe de séjour :

Calculée au réel, elle a été payée pour la première fois cette année, au vu des résultats de l'hébergement 2010.

Elle se monte à 79 Euros.

Le taux d'imposition fixé par la Communauté des Communes est de 0,20 cts d'Euro par personne et par nuitée. Du calcul sont exclus les pèlerins et les groupes issus de la Communauté des Communes du Pays de Bidache.

Fichier des adhérents :

Le Président fait ensuite le point sur le fichier des adhérents :

- Au 04 juin 2010, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **204** adhérents.
- **14** ont été radiés durant l'année (3 décès, 1 sur demande, 10 pour cause de non-paiement de la cotisation annuelle malgré deux rappels).
- Durant l'année **29** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 27 mai 2011, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **219** adhérents

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

RAPPORT FINANCIER :

Mme Mendivé Annie, trésorière de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

RECETTES :

Total des recettes : **13.557,50 Euros**

DEPENSES :

Total des dépenses : **13.202,13 Euros**

BALANCE de l'exercice 2010/2011 : + **355,37 Euros**

AVOIR au 31.05.2010 : + **3.739,13 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.05.2011 : + **4.094,50 Euros**

+ LIVRET A : + **1.079,20 Euros**

SOIT : + **5.173,70 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2010/2011, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2012

Recettes : les prévisions de recettes pour l'année 2011/2012 restent sensiblement à la même hauteur que l'exercice précédent soit 12.900 Euros.

Dépenses : pour garder une marge de sécurité les prévisions de dépense sont estimées inférieures de 2.000 Euros aux recettes soit 10.900 Euros

Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet et entretien du gîte) se montent à 3.500 Euros.

La ligne « investissements » a été diminuée de 3.000 Euros par rapport au dernier exercice et est plafonnée à 1.500 Euros.

La ligne « manifestations » fixée à 2.400 Euros pourra être revue à la baisse en cas de non obtention de la subvention de 1.000 Euros prévue dans les recettes.

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 3.000 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Fixation du montant de la cotisation 2012 :

Le Président propose de fixer le montant de la cotisation de l'année 2012 qui sera demandée à partir du mois de mai 2012.

Les recettes actuelles apportées par les cotisations permettant d'assurer le fonctionnement de l'AJA il suggère de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose à l'assemblée de passer à l'ordre du jour suivant et invite M. le Maire d'Arancou à prendre la parole :

EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :

M. Alexandre BORDES remercie tous les adhérents présents d'être venus pour la plupart de loin et se dit chaque fois impressionné de voir autant de monde participer à cette Assemblée Générale et remercie l'Association Jacquaire pour son dynamisme et pour l'animation qu'elle apporte au village

Il répond tout d'abord à une question posée par un nouvel adhérent qui souhaite une explication sur l'histoire et la signification du blason d'Arancou.

M. le Maire fait ensuite le point sur les dossiers de la mairie ayant une relation avec l'Association Jacquaire :

Le projet de la commune qui était celui de l'aménagement de la place du fronton a été mené à bien en même temps que les aménagements extérieurs du gîte. Le résultat est satisfaisant il ne reste plus qu'à améliorer la partie plantations. Une réunion est prévue début juin avec l'architecte-paysagiste et l'entreprise espaces verts.

L' autre projet à moyen terme concerne la maison voisine, ancienne auberge du village.

Il y a une volonté municipale de faire quelque chose de cette maison et d'essayer de mener un projet cohérent et complémentaire avec le gîte communal voisin.

M. le Maire s'excuse de ne pas pouvoir en dire plus sur ce sujet ce soir car il en réserve la primeur à ses conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal début juin.

Une chose est sûre il y aura besoin d'argent.

Si quelqu'un dans l'assistance a de l'argent à investir ou connaît un investisseur potentiel il se dit preneur.

Il informe ensuite l'assistance des résultats des fouilles préventives qui ont été financées par le groupe GSM avant de commencer l'exploitation d'une nouvelle parcelle.

Trois semaines de fouilles ont permis de trouver quelques vestiges de l'époque gallo-romaine, essentiellement de la poterie, du verre et même une pioche en fer.

Le mois de septembre 2011 devrait voir revenir les chercheurs du CNRS de Mme Morgane Dachary pour une nouvelle campagne de fouille dans la grotte « Bourouilla »

Un autre projet qui demandera aussi quelques subventions très vite c'est l'agrandissement du cimetière. En attendant « nous envisageons de prendre un arrêté municipal interdisant aux gens d'Arancou de mourir » conclut-il avec humour.

En ayant fini avec son point de situation, il invite les adhérents à lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent.

Pas de questions, M. le Maire redonne la parole au Président de l'Association Jacquaire.

Le Président revient sur l'appel aux investisseurs lancé par M. le Maire pour lui annoncer une bonne nouvelle qu'il tenait en réserve :

« Un adhérent d'Anglet, M. Jean-Claude Lautier, dont l'épouse est présente ce soir, propose de nous aider financièrement. Nous avons monté ensemble un dossier en début d'année 2011 qu'il a défendu à Paris auprès d'une caisse de prévoyance, l'IPECA, qui assure les personnels qui travaillent dans le milieu de l'aéronautique. M. Lautier a obtenu une subvention de 4.000 Euros pour cette année. Il m'a remis un premier chèque de 2.000 Euros. L'AJA garde cette somme à la disposition de la commune d'Arancou pour votre projet ».

M. le Maire remercie chaleureusement M. Lautier et l'AJA, et l'assistance applaudit.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

PREVISIONS ANIMATIONS 2011/2012

Mercredi 13 juillet 2011

Nous procéderons à la réception du don fait par Mme Dominique Caron, artiste-peintre, un tableau intitulé « on the road ». Ce tableau représente le paysage qu'aperçoit le pèlerin depuis les hauteurs d'Arancou, il a été peint l'été dernier. Il sera mis en place au gîte à un emplacement qu'a choisi Dominique.

Rendez-vous au gîte à 19 h 00.

A l'issue de la petite cérémonie il y aura un apéritif et un buffet grillades.

Samedi 24 Septembre 2011

Randonnée organisée entre Sorde l'Abbaye et Arancou, qui sera suivie en fin d'après-midi par un concert (gratuit) à l'église d'Arancou et d'une soirée grillades

PS : le concert n'aura lieu que si la subvention demandée est accordée .

Printemps 2012

Nous ne savons pas à ce jour si le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques reconduira son opération « Saisons de la Culture » pour l'automne et le printemps prochain. Si cette opération est reconduite avec le même taux de subvention et si les spectacles proposés retiennent notre attention et peuvent être joués dans une église, l'AJA prendra en charge l'organisation d'une soirée.

Juillet 2012

(sous toute réserve)

Théâtre dans l'église d'Arancou : « Don Quichotte » par la troupe du Théâtre en Pièces de Chartres.

Ordre du jour suivant :

QUESTIONS DIVERSES :

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début mais personne ne pose de questions.

TABLEAU OFFERT PAR Mme Annette DUVAL :

Mme Annette Duval, artiste-peintre amateur, résidant à Saint-Jean-de-Luz, explique à tous sa démarche et le pourquoi de ce don, avant que le tableau ne soit présenté à tous.

Lorsque sa peinture est dévoilée un tonnerre d'applaudissement se déclenche.

Le tableau, très coloré, représente à la fois l'église d'Arancou et le gîte « Bourthaire ».

Mme Duval est vivement remerciée pour ce cadeau qui sera accroché dans le petit salon bibliothèque du gîte.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président reprend la parole pour, avant de conclure, remercier tous les adhérents présents à cette AG, remercier les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités et préciser que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour la prochaine année 2011/2012.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 7° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 20 heure.

Le Président invite l'assemblée à se diriger vers la terrasse du gîte « Bourthaire » ou un apéritif-grillades l'attend dehors. Pour les amateurs de rugby, à partir de 21 h 00, la ½ finale du TOP 14 est retransmise sur grand écran.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 28 mai 2011

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de la séance

Maité Olhasque